PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE LA PLAINE AVAL DU COULON

PHASE DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

12 mai 2021 au 12 août 2021

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DE SOS DURANCE VIVANTE

La réalisation d'aménagements en vue de la protection des personnes et des biens consiste en des travaux d'endiguement du Coulon, à canaliser la rivière.

Pourquoi a-t-on autorisé la construction de 3000 bâtis et laissé 15 000 personnes habiter dans des zones inondables ?

La réalisation des aménagements omettent la protection de la rivière, l'écoulement naturel des eaux, son rôle de corridor biologique, de transport solide.

Les crues désignent des événements inhabituels, de courte durée, imprévisibles à long terme.
Les aménagements modifient les régimes ou les trajets des eaux. Ils entraînent des bouleversements dont les conséquences extrêmement complexes sont impossibles à prévoir dans leur totalité.
Les cours d'eau rectifiés, transformés et bétonnés sont peu compatibles avec le maintien de la vie aquatique. La ripisylve, large bande boisée, est détruite.
L'incision du lit, signalé dans les documents, entraîne un abaissement de la nappe phréatique, des affouillements de pied de berges et leur glissement, fragiliseront les digues prévues.
Les aménagements ne protégeront pas contre les crues majeures comme c'est signalé dans les documents. Ils en donneront l'illusion et permettront vraisemblablement, après la rédaction du PPRI, la réalisation d'opérations immobilières et d'activités qui aggraveront encore les risques de dégâts humains et matériels.

Laurent Roy - Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

(texte retranscris partiellement datant de 2017 ou d'avant)

Inondations, et si la rivière devenait votre alliée ?
Laisser plus d'espace à la rivière, ralentir les écoulements des eaux et gérer l'eau globalement par bassin versant... Une autre gestion des rivières est possible.
De tout temps, l'homme a voulu dompter la rivière, rectifier son cours, aménager ses rives et ériger des digues pour se protéger des inondations. Et il continue de s'installer toujours plus près de l'eau en oubliant les risques. Le ministère de l'écologie recense ainsi 11% de la population française vivant dans des zones à risque d'inondation.
Mais emprisonner les rivières dans des digues trop étroites coûte cher et a des effets pervers : on déplore chaque année des morts suite à des ruptures de digues parce que les eaux furieuses submergent les berges aménagées dès lors qu'elles ne peuvent plus s'épandre naturellement.
Aujourd'hui, avec le dérèglement du climat, les épisodes pluvieux intenses tendent à devenir de plus en plus violents et obligent à revoir notre mode de gestion des rivières.
Pourtant, on peut contribuer à la sécurité des populations face aux crues tout en redonnant un fonctionnement plus naturel à la rivière.
Des exemples concrets, déjà à l'œuvre dans de nombreux territoires, montrent ainsi qu'une autre gestion des rivières est possible, autour de 3 idées clés : laisser plus d'espace à la rivière, ralentir les écoulements des eaux et gérer l'eau globalement par bassin versant.

Reculer les digues
En cas de crue, le confinement et l'étroitesse des rivières serrées entre les digues sur berges accélèrent les débits et empêchent les eaux de s'épandre dans le lit majeur. Les rivières débordent et inondent avec encore plus de force les habitations riveraines plus en aval. La nouvelle gestion des rivières, c'est reculer les digues quand c'est possible de façon à mieux les dimensionner pour augmenter la capacité d'écoulement de l'eau, réduire sa vitesse et limiter les coûts d'entretien. Laisser plus d'espace à la rivière, c'est aussi préserver des champs d'expansion de crue dans des secteurs non urbanisés, en collaboration avec les utilisateurs de ces milieux, en particulier les agriculteurs, pour limiter l'ampleur des inondations en stockant l'eau et en écrêtant les écoulements. Enfin, il est nécessaire de reconnecter la rivière avec ses zones humides et ses boisements de rive qui peuvent stocker l'eau naturellement et la restituer pour alimenter les nappes souterraines et redonner de l'eau à la rivière l'été.

Freiner le débit de l'eau
Une rivière dont on a rectifié le tracé accélère la vitesse des eaux lors des crues et aggrave les inondations à l'aval. Près de 50 % des cours d'eau ont subi ce type d'aménagements.
La solution est de freiner l'eau de la rivière en recréant des méandres, en lui laissant ses graviers pour dissiper son énergie. Lorsque les flots ralentissent, le pic de crue est retardé, ce qui laisse plus de temps pour anticiper. Cette restauration améliore également la qualité de l'eau, sa biodiversité, ses échanges avec les eaux souterraines.

Construire la solidarité amont-aval
L'occasion de rappeler une évidence : on n'a jamais vu une crue s'arrêter aux frontières d'une commune. La seule unité de gestion possible pour un cours d'eau, c'est le bassin versant. Beaucoup de communes et d'intercommunalités délèguent donc ces missions à des syndicats de rivière.

Le changement climatique
(D'après un texte de Daniel Tanuro du 17 juillet 2021)

Inondations: ceci n'est pas une catastrophe naturelle
Les terribles inondations qui ont frappé la Belgique, une partie de l'Allemagne et les Pays-Bas ont fait plus de cent morts. Des dizaines de milliers de gens ont dû être déplacés, ont tout perdu et resteront traumatisés à jamais. D'autres n'ont même pas eu cette « chance », hélas, et le grand nombre de personnes disparues (1300 en Allemagne) ne laisse malheureusement pas de doute: au final, le bilan macabre sera beaucoup, beaucoup plus lourd. Les dégâts matériels sont immenses, sans parler des impacts en termes de pollution des eaux et des sols (par les hydrocarbures, les métaux lourds, les PCB, les plastiques, les eaux d'égout, etc.).
Il est pratiquement certain que cette catastrophe est une manifestation des changements climatiques provoqués par les émissions de gaz à effet de serre (dues principalement à la combustion des combustibles fossiles).
Les dirigeants politiques ont le nez dans le guidon de l'économie, leur priorité est « la compétitivité » des entreprises, ils refusent d'intégrer le fait que l'humanité est entrée dans la catastrophe climatique.
Un faisceau de facteurs structurels aggravants
L'ampleur des inondations et de leurs conséquences a été démultipliée par une foule de facteurs structurels d'ordres divers. Citons en vrac: les restrictions budgétaires; le bétonnage des sols (il empêche le percolage des eaux); la rectification des ruisseaux et l'assèchement des zones humides (elles jouent le rôle d'éponge); l'étalement urbain; la gestion des eaux pluviales (envoyées à l'égout, elles passent par les stations d'épuration avant de grossir les cours d'eau); la spéculation foncière (elle incite à construire en zones inondables); la politique agricole (l'encouragement aux grandes exploitations en monocultures) et les pratiques culturales (labour profond, absence de couverture

des sols, disparition des haies).

Rapport du GIEC : le changement climatique s'aggrave

(D'après l'article de Médiapart du 10 août 2021)

Ce n'est même plus un consensus scientifique mais un fait établi, précise Christophe Cassou (directeur de recherche au CNRS et coauteur du rapport). *Le changement climatique conduit à des événements climatiques extrêmes plus intenses et plus fréquents. Nous sommes entrés dans le dur, et cet été n'est qu'un avant goût de ce qui nous attend si nous n'agissons pas dès maintenant.*
Le pourtour méditerranéen est une des régions mondiales les plus impactées par le réchauffement, détaille Valérie Masson-Delmotte, paleoclimatologue et coprésidente du GIEC.
En ce qui concerne les zones urbaines, le rapport insiste par exemple sur le fait que *"l'urbanisation a exacerbé l'évolution des extrêmes de température dans les villes",* mais aussi *"modifié le cycle de l'eau,en générant une augmentation des précipptations et en augmentant l'intensité du ruissellement de surface".*
Pour résumer, plus le réchauffement augmente, plus les espaces urbanisés seront potentiellement victimes de pluies diluviennes et d'inondations catastrophiques telles celles qu'ont vécues des villes en Chine ou en Belgique ces dernières semaines.
"Géophysiquement, c'est encore possible de stabiliser le climat, conclut Christophe Cassou qui se veut malgré tout optimiste. *Le changement climatique nous engage dans un voyage sans retour, et nous entrons en territoire inconnu mais nous pouvons encore décider du chemin que nous avons à prendre."*

Protection contre les crues

(D'après un texte de SOS Durance Vivante du 21 janvier 2020 lors d'une journée d'échanges avec les associations organisée par le SMAVD à Mallemort)

La crue n'est pas l'inondation :
La crue est un phénomène naturel de montée des eaux liée au climat, aléatoire, **l'inondation** en est la conséquence, la submersion temporaire de zones non habituellement submergées .
La crue est la vitalité de la rivière, elle a différents rôles et fonctions utiles et nécessaires.

L'inondation, le risque d'inondation évoluent en fonction des aménagements, des installations humaines dans le lit majeur, des digues, ponts, barrages, canaux, habitats, urbanisation… l'appropriation par l'homme des cours d'eau, de leurs berges, de leur eau ne peut éliminer le risque d'inondation. Une partie significative de la population française vit en zone inondable avec un sentiment de fausse sécurité.

Les risques liés aux ouvrages
Les risques liés aux digues, constructions, usines,... dans les lits des rivières sont devenus aussi ou plus importants que ceux liés aux phénomènes naturels, comme les crues. Le droit insiste sur une meilleure prise en compte des ces risques (code de l'environnement-arrêté du 22 juillet 2019 précisant le plan de l'étude de dangers des digues et autres ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations).

Protection contre la rivière , ou culture de la rivière ?
La crue, l'inondation doivent être pris en compte; la crue, l'inondation comme patrimoine, événements partagés? L'inondation est une expérience sociale, à vivre en solidarité. Le sentiment de sécurité quand on vit au bord d'une rivière doit être relativisé, même et surtout derrière des digues.

La situation actuelle de changement climatique et de désordres écologiques exige des changements de paradigmes concernant fleuves et rivières. Des connaissances scientifiques ou techniques doivent être partagées, mais aussi des connaissances empiriques, des témoignages et expériences des hommes et femmes du Coulon.

Canaliser , que veut-on dire ?
Le Coulon est déjà largement artificialisé : aménagé, canalisé. Les retours d'expérience sur d'autres rivières ou fleuves sont nombreux et de plus en plus connus, en France et dans le monde. Ils mènent souvent à des constats d'échecs, de problèmes graves, et des décisions de renaturation sont mises en œuvre avec succès.

Conclusion

L'aménagement projeté ne protège pas les personnes et les biens, en particulier ceux de la rive droite, ne respecte pas la rivière, il entraînera la poursuite de l'artificialisation du lit majeur. Les crues deviennent de plus en plus imprévisibles avec le changement climatique.
Comme il est écrit dans le document, la rivière reprend toujours ses droits.

Les responsables politiques et administratifs du SIRCC connaissent les conséquences de la catastrophe annoncée due au changement climatique. Ils ne doivent pas accélérer son ampleur dans la vallée du Coulon-Calavon.

Une autre gestion du Coulon-Calavon est possible sur l'ensemble du bassin versant.

Notre association émet donc un avis défavorable au programme d'aménagement de la plaine aval du Coulon.

Fait à Villelaure le 10 août 2021
Pierre Follet
Président SOS Durance Vivante

SOS Durance Vivante
La Grande Bastide
1139 chemin des Iscles de Durance
84530 Villelaure
sosdurancevivante@laposte.net
site internet : sosdurancevivante.org